

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DU COMITE NATIONAL DE L'INITIATIVE POUR LA**  
**TRANSPARENCE**  
**DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (CN-ITIE – 26 novembre 2021)**

<b>Activité :</b> Réunion Comité national de l'ITIE (CN-ITIE)	<b>Mode :</b> Mixte (Présentiel / Virtuel)	
<b>Date :</b> 26-11-2021	<b>Début :</b> 11h00 mn	<b>Fin :</b> 13h00 mn

Le vendredi 26 novembre 2021, en marge de la retraite de planification stratégique du comité national, s'est tenue la quatrième réunion ordinaire du Comité National ITIE (CN-ITIE).

Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été passés en revue :

1. Mot d'ouverture de la Présidente du CN-ITIE ;
2. Informations générales ;
3. Examen et finalisation du rapport ITIE 2020 ;
4. Planification atelier de lancement et activités de dissémination ;
5. Divers

L'ordre du jour proposé a été approuvé, sans amendement, par les membres du CN-ITIE.

**Étaient présents :**

Pr. **Awa Marie Coll Seck** (Présidente de séance)  
Mme **Awa Diaw** (Industries extractives privées)  
Mme **Asthou Mbaye** (Industries extractives privées)  
Mme **Kardiatou KA** (Institutions publiques)  
Mme **Khadidiatou Dramé** (Institutions publiques)  
M. **Adama Gaye** (Institutions publiques)  
M. **Mamadou Mbaye** (Institutions publiques)  
M. Oumar Wane (Institutions publiques)  
M. **Abdoul Aziz Diop** (Société civile et autres organisations)  
M. **Amadou Samb** (Société civile et autres organisations)  
M. **Demba Babael Sow** (Institutions publiques)  
M. **Abdoul Aziz Diop** (Institutions publiques)  
M. **Jean Bassène** (Société civile et autres organisations)  
M. **Abdoul Diao** (Institutions publiques)  
M. **El hadji Diallo** (Industries extractives privées)  
M. **Massène Gadiaga** (Institutions publiques)  
M. **Ousseynou Diakhaté** (Industries extractives privées)  
Mme **Marième Diawara Thiaw** (Secrétariat technique)  
M. **Papa Alioune Badara Paye** (Secrétariat technique)  
Mme **Mariane Ndiaye Bandiacky** (Secrétariat technique)  
Mme **Solange Fall Sy** (Secrétariat technique)  
Mme **Mariama Dieng Konté** (Secrétariat technique)

Mme **Khady Fam Tall** (Secrétariat technique)  
M. **Moustapha Fall** (Secrétariat technique)  
M. **Ibrahima Baldé** (Secrétariat technique)  
M. **El Hadj Abdoulaye Mbengue** (Secrétariat technique)

### 1) Mot de la Présidente

Après avoir salué les membres du GMP qui se sont rendus disponibles pour prendre part à l'importante activité dédiée à la planification stratégique déroulée sur trois (3) jours, La Présidente a rappelé les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion.

L'ordre du jour proposé a été adopté sans amendement par les membres présents.

### 2) Informations générales

#### Evènements :

A titre d'information, le Secrétaire permanent (SP) a annoncé ce qui suit :

- **15 octobre 2021** : Réunion dédiée au partage du plan de communication des résultats de la Validation organisée conjointement par la *Commission Communication* et la *Commission Validation* à l'hôtel *Rysara* ;
- **20 octobre 2021** : Communiqué du Conseil des Ministres dans lequel, le Président de la République **Macky SALL** s'est dit très satisfait du résultat final de la Seconde Validation ITIE du Sénégal, et a promis de renforcer les moyens d'action du CN-ITIE ;
- **21 octobre 2021** : Audience avec le Président de la République **Macky SALL** au cours de laquelle, ce dernier a réitéré son engagement et celui des membres de son gouvernement à accompagner le CN-ITIE dans la mise en œuvre des Exigences de la Norme ITIE et des recommandations ; et
- **22 octobre 2021** : Conférence de Presse animée par la Présidente du CN-ITIE, à l'hôtel *King Fahd Palace*. L'activité a été largement relayée par la presse (écrite, en ligne, radio, télévision).

#### Perspectives :

- Rencontres de partage des résultats de la Validation avec l'Administration ;
- Rencontres de partage des résultats avec les acteurs élargis ; et
- Partage des résultats de la Validation avec les communautés à l'occasion de la dissémination du Rapport ITIE 2020.

#### Activités menées dans le cadre de partenariats externes :

- **1<sup>er</sup> au 17 octobre 2021** : « Pencuum ITIE » : activités de partage des Rapports ITIE 2018 et 2019, en langues nationale (Wolof, Sérère, Pulaar et

Points de  
discussion

Mandingue) avec les communautés dans les régions de Fatick, Matam, et Saint-Louis (partenariat CN-ITIE / Enda Lead) ;

- **5 octobre 2021** : la Présidente du CN-ITIE a transmis au Secrétariat international de l'ITIE (SI) un courrier officiel (n°07341/MJ/CT/KK du 28 octobre 2021) par lequel Me **Malick SALL** (Ministre de la Justice, Garde des Sceaux) marque son accord pour faire porter le projet Opening Extractives par le Ministère de la Justice ;
- **8 octobre 2021** : Séance de travail avec M. **Hervé LADO** (West and Central Africa Regional Manager (Francophone) - Natural Resource Governance Institute (NRGI)) organisé dans le cadre de la relance des activités inscrites dans l'agenda élaboré en 2019, mais ralenties par le Covid 19.
- **2 au 4 novembre 2021** : Salon international des Mines (SIM 2021) du Sénégal. Le SP a eu l'honneur d'assurer la présidence du Comité Scientifique du SIM 2021 au cours duquel le CN-ITIE. Aussi, le CN-ITIE a été mis à l'honneur du fait des résultats de la Validation 2021, aussi bien dans le discours du Président de la République **Macky SALL**, que dans l'exposition : le stand de l'ITIE du Sénégal a été très visité tant par les officiels que par les visiteurs. Par ailleurs, la Présidente du CN-ITIE a présidé une session axée sur le thème de la « Gouvernance du secteur extractif et l'accès à l'information ».

#### **Travaux de préparation du Plan stratégique 2022 – 2026 :**

Des rencontres bilatérales ont été organisées avec des acteurs et parties prenantes externes pour recueillir leurs contributions sur la prochaine stratégie de planification du CN-ITIE :

- **28 octobre 2021** : Rencontre virtuelle avec les Gouverneurs des quatorze (14) régions du Sénégal à laquelle ont pris part les gouverneurs des régions de Dakar et de Kédougou, en particulier ; et
- **3 novembre 2021** : Rencontre virtuelle avec les représentants des Organisations de la Société Civile non-membres du CN-ITIE.

Ces rencontres ont permis, aux représentants de l'administration territoriale et aux acteurs de la Société civile, de mieux comprendre – entre autres - la clé et les modalités de répartition des revenus issus des transferts infranationaux.

Les gouverneurs ont dit beaucoup compter sur le rôle de tampon que le CN-ITIE peut jouer en leur fournissant les réponses qui leur permettront en retour de mieux communiquer avec les communautés sur la question des retombées du secteur extractif. Cela pourra aussi contribuer à calmer le climat social plutôt tendu.

#### **Evènements à venir :**

- **26 novembre 2021** : Identification des activités à mener, et mise en place du

- Plan de dissémination des résultats et conclusions du Rapport ITIE 2020 ;
- **21 décembre 2021 (provisoire)** : Publication officielle du Rapport ITIE 2020 ;
  - **10 au 20 janvier 2022 (provisoire)** : Séance de formation animée par NRGI et destinée à faciliter la compréhension des « obligations contractuelles et le processus de modélisation des projets extractifs » par les membres du CN-ITIE.

### **3) présentation du plan de communication dissémination du rapport ITIE 2019**

Le Responsable Communication et Relations Publiques (RCRP) a présenté le plan mis en place pour la communication des activités dédiées à la dissémination des résultats et conclusions du Rapport ITIE 2020 (atelier national de lancement, et CRD et fora régionaux).

- **21 décembre 2021 (provisoire)** : Atelier national de lancement du Rapport ITIE 2020 est prévu à l'hôtel King Fahd Palace de Dakar ;
- **A partir du mois de Janvier 2022** : Ateliers régionaux dans les régions suivantes :
  - Thiès
  - Kédougou
  - Saint-Louis
  - Fatick
  - Matam
  - Mauritanie
  - Ziguinchor

Le RCRP a aussi précisé que la Commission Communication se conformera à l'exigence 7.1 de la norme ITIE (promotion du débat public).

#### **Au titre des échanges :**

Les recommandations suivantes ont été faites :

- Mener une communication de masse et promouvoir l'innovation dans les activités de dissémination ;
- Informer à temps les partenaires pour une participation massive lors des ateliers régionaux et soumettre les propositions au GMP pour approbation ;
- Travailler sur le contenu des messages lors des campagnes et établir un partenariat avec les radios communautaires pour une communication de proximité permettant de mieux atteindre les collectivités ;
- Organiser un CRD dans le département de Saraya (Région de Kédougou) dans le but d'installer un rapport de confiance avec les populations ;

- Améliorer l'approche communautaire par des visites de terrain ;
- Signer des conventions avec les radios communautaires ;
- Augmenter la crédibilité de l'ITIE par des émissions à la radio ou à la télé ;
- Démarrer la campagne de dissémination en fin février 2022 ; et
- Présenter un plan pour les interventions des membres du Comité national au niveau de la presse.

### 3) Examen et finalisation du rapport ITIE 2020 :

Ce point a été présenté par le Secrétaire Permanent Adjoint (SPA) qui a rappelé que les informations contextuelles incluses dans le rapport ont été fournies – principalement – par les points focaux du Ministère des Mines, du Ministère des Finances, du Ministère du Pétrole et des Énergies, et du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Il a rappelé que le **périmètre de réconciliation** comprend des entreprises qui effectuent des paiements annuels cumulés à hauteur de **200 Millions** au minimum. Ainsi, dix-huit (18) entreprises ont été retenues pour le secteur minier et huit (8) entreprises pour le secteur des hydrocarbures.

Les cent-cinquante-neuf (159) entreprises qui ont effectué des paiements inférieurs au seuil considéré ont fait l'objet d'une déclaration unilatérale de la part des régies financières qui ont reçu ces paiements.

Le SPA a signalé que les chiffres du projet de rapport sont provisoires. Toutefois, le montant global collecté en 2020 pourrait atteindre (voire dépasser) les cent-soixante-dix (170) milliards ou plus dans le rapport final, car des écarts assez significatifs ont été relevés. Certaines administrations n'ont pas fourni à l'Administrateur indépendant (AI) tous les justificatifs nécessaires.

Le SPA a aussi souligné une hausse de la contribution du secteur minier par rapport à 2019, due à la hausse du prix des cours mondiaux de l'Or, à la perception de la taxe sur le ciment (différente de la taxe spéciale sur le ciment) qui a générée 7,5 milliards, mais aussi les Droits de Douane qui ont augmenté de 7,4 Milliards en raison des importations liées au développement en cours des projets pétroliers.

Le SPA a indiqué que l'écart entre les données des entreprises et celles des administrations, à la date de finalisation du projet de rapport, s'établissait à 20,2 milliards. Les entreprises ayant déclaré 179 Milliards contre 157 Milliards pour les Administrations. Les écarts se situent surtout au niveau de la DGCPD qui ne tient compte que de la nature de la recette. En fait, il y a eu une omission d'un montant

global de 8,9 milliards (paiement effectué par SGO en guise de compensation de la renonciation de l'État à des parts supplémentaires dans le projet Massawa).

Le SPA a aussi signalé des écarts sur les déclarations des Douanes qui ont omis de déclarer des paiements effectués par l'entreprise SEPHOS.

Au sujet de la fiabilisation des données : le SPA a signalé que l'essentiel des entreprises minières ont terminé à part la SOMIVA et AIG qui ont eu des difficultés avec leurs Commissaires aux Comptes. Les entreprises du secteur des hydrocarbures ont quant à elles rempli les exigences, à l'exception de PETROSEN. Il a ajouté que le rapport de la Cour des Comptes est en cours d'élaboration.

#### **Au titre des échanges :**

Le représentant de la **Direction Générale des Douanes (DGD)** est revenu sur les déclarations de la DGD et SEPHOS en expliquant que l'entreprise SEPHOS ne figure pas dans le système d'information de la Douane. C'est une maison de transit SOCOTRA qui se charge de faire les déclarations en Douane à la place de SEPHOS. Ce qui fait que le système ne reconnaît que le transitaire SOCOTRA, qui déclare simultanément pour d'autres entreprises. Et, étant donné que SOCOTRA ne figure pas dans le périmètre de l'ITIE, la Douane n'avait pas déclaré ses paiements. Toutefois, après que SEPHOS ait déclaré avoir effectué des paiements à la Douane via SOCOTRA, et apporté des justificatifs avec des numéros de déclaration qui figurent effectivement dans le système Gaïndé, ces déclarations ont été réconciliées.

Le représentant du **Ministère des Mines et de la Géologie** a indiqué que le ministère a effectué une mise à jour du Cadastre Minier, ce qui a permis de faire le point sur l'ensemble des titres miniers actifs dans le logiciel. Malheureusement, il y a eu des erreurs dans l'enregistrement de certains titres octroyés en 2020 qui ont été transmis à l'AI. Cette situation est à l'origine de certains écarts notés dans les déclarations du Ministère des Mines. Toutefois, les écarts ont été corrigés.

Le représentant de **l'Ordre national des Experts-Comptables et Comptables Agréés (ONECCA)** a soulevé la question de l'octroi et des transferts de titres miniers en précisant qu'elle constitue un des principaux chantiers sur lesquels le Sénégal doit progresser et aller au-delà de la recommandation faite par l'AI. En outre, il a précisé que cette question a été évoquée à la réunion de l'UEMOA, en mettant l'accent sur le fait que les autres pays comptent beaucoup sur le Sénégal pour progresser, particulièrement en matière de fiscalité des transferts de titres miniers. Il a ensuite voulu savoir quels sont les principaux agrégats qui peuvent changer entre le rapport provisoire et le rapport définitif ?

Une représentante de la **Chambre des Mines du Sénégal** a signalé que les chiffres

des paiements sociaux de Dangote Sénégal n'étaient pas très significatifs, raison pour laquelle ils n'ont pas été mentionnés dans le Rapport ITIE 2020. Elle a ajouté que des activités sont prévues pour cette année (ex. reboisement, mise en place d'une muraille verte entre Pout et le village de Ngomène et d'une pépinière).

La représentante du **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable** a abordé la question des dépenses environnementales. Elle suggère de faire une rectification sur les entreprises qui ont effectué leur versement.

SPA a apporté les éléments de réponse suivants :

- Pour les Douanes l'essentiel sera de confirmer que les paiements ont été faits soit par la maison de transit, soit par SEPHOS ;
- Il a renouvelé la recommandation faite aux entreprises d'avoir leur propre numéro, au lieu de recourir aux services de transitaires ; et
- Il a proposé la mise en place d'un fichier Excel regroupant toutes les dépenses pour le secteur minier.

Pour conclure, il a affirmé que l'essentiel des écarts ont été résolus. Aussi, que le seul souci pour la fiabilisation réside dans l'improbabilité de la disponibilité du rapport de la Cour des comptes **avant le 15 décembre 2021**.

**L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 13h00.**

**Fait à Saly, le 26 NOVEMBRE 2021**

**La Présidente de séance**



Le Président

Pr Awa Marie COLL SECK